# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 7 mai 2015 1.2

## ADMINISTRATION GENERALE

APPROBATION DES DECISIONS MUNICIPALES

PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LA CONVOCATION A LA SEANCE

DU 19 MARS 2015, EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22

DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'il lui a accordé une délégation de pouvoirs en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement, à Martine SCHMÜCK, première adjointe. Depuis la convocation à la séance du 19 mars 2015, les décisions municipales suivantes ont été prises :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 2015.12 | Entretien des fontaines, du moulin, du bassin de l'Octroi et des forages des jardins - Approbation du marché*Passé avec la société NATURE ET PAYSAGE EV de Riorges, pour un montant annuel de 6 745,00 € HT – 1 an renouvelable 4 fois* | 20 mars 2015 |
| 2015.13 | Réfection du sol souple sportif du gymnase Galliéni - Approbation du marché*Passé avec la société GSR de Moins (69780) pour un montant de 66 701,55 € HT (tranche ferme) et 4 616,30 € HT (tranche conditionnelle)* | 24 mars 2015 |
| 2015.14 | Convention d'occupation à titre précaire d'un logement dans un groupe scolaire, conclue avec le Foyer Vers l'Avenir*Logement F2 GS de Beaucueil, pour un an* | 26 mars 2015 |
| 2015.15 | Convention d'occupation à titre précaire d'un logement dans un groupe scolaire, conclue avec le Foyer Vers l'Avenir*Logement B3 GS de Beaucueil, pour un an* | 26 mars 2015 |
| 2015.16 | Fête des fleurs et des produits du terroir - Approbation d'une convention pour la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours*Passée avec la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme de Mably, pour un montant de 200 €* | 26 mars 2015 |
| 2015.17 | Sinistre du 12 mars 2014 (sabot électronique) - Acceptation de l'indemnité d'assurance (franchise)*380 €* | 27 mars 2015 |
| 2015.18 | Sinistre du 7 janvier 2015 (clôture et poteau rond-point du Marclet) - Acceptation de l'indemnité d'assurance*275,02 € correspondant au montant de la remise en état* | 31 mars 2015 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 2015.19 | Portes sectionnelles - Approbation d'un contrat d'entretien à passer avec la société SODAM*De Firminy – Pour un an, pour un montant de 2 204,78 € TTC – Sont concernées 24 portes (CTM Nobile, ateliers Nobile, ateliers Farjas, entrepôt Parcs et paysages durables de Galliéni et atelier Clairet)* | 1 avril 2015 |
| 2015.20 | Renégociation des contrats d'assurance de la commune - Concours d'un cabinet spécialisé - Approbation du marché*Passé avec le cabinet ABECASSIS de Chatenay-Malabry (92) pour un montant de 2 820 € TTC* | 2 avril 2015 |
| 2015.21 | Système alarmes intrusion - Approbation d'un contrat de maintenance à passer avec la société CEGELEC*Pour un an renouvelable par périodes de un an dans la limite de trois ans – Redevance forfaitaire annuelle s'élevant à 1 016,60 € TTC* | 9 avril 2015 |
| 2015.22 | Travaux d'aménagement des locaux du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville - Lot n° 7 "Menuiseries extérieures PVC-Aluminium" - Approbation du marché*Passé avec l'entreprise DB'Concept de Charlieu pour un montant de 5 506,00 € HT* | 9 avril 2015 |
| 2015.23 | Création d'un local alimentaire dans un bâtiment existant - Assurance dommages-ouvrage - Approbation du marché*Passé avec la compagnie SARRE & MOSELLE de Sarrebourg (57401) pour un montant de 4 095,48 € TTC* | 20 avril 2015 |
| 2015.24 | Journée du développement durable - Approbation d'un contrat à passer avec l'association X-Trem Show*Pour un montant de 900 € TTC (démonstration VTT trial par pilotes expérimentés-animation-sonorisation…)* | 20 avril 2015 |
| 2015.25 | Sinistre du 10 juillet 2014 (lampadaire accidenté) - Acceptation de l'indemnité d'assurance*2 112,30 € correspondant au montant de la remise en état* | 24 avril 2015 |

Le conseil municipal donne acte au maire de ces décisions.